

Qualipluie®, des professionnels
pour offrir le meilleur de leur métier
et de leurs services

Proximité, compétences métiers...

Les paysagistes, artisans des travaux publics,
maçons, plombiers...
seront vos interlocuteurs privilégiés
pour votre projet.



**Plus de 10 solutions éprouvées
pour gérer l'eau de pluie à la parcelle**

Pavement perméable,
toiture végétalisée,
allée drainante et/ou de stockage,
réseau de plomberie sanitaire dédié,
cuve en surface ou enterrée
de stockage ou multifonctions,
tranché d'infiltration,
noue ou jardin de pluie,
choix des variétés végétales et arbustives,
puisard.

... de nombreuses solutions
pour utiliser ou gérer l'eau de pluie
peuvent vous être proposées.

**Pour devenir Qualipluie®,
les professionnels doivent**

se former,
être assuré,
proposer un conseil individualisé,
assurer le SAV.



Qualipluie® est une marque collective

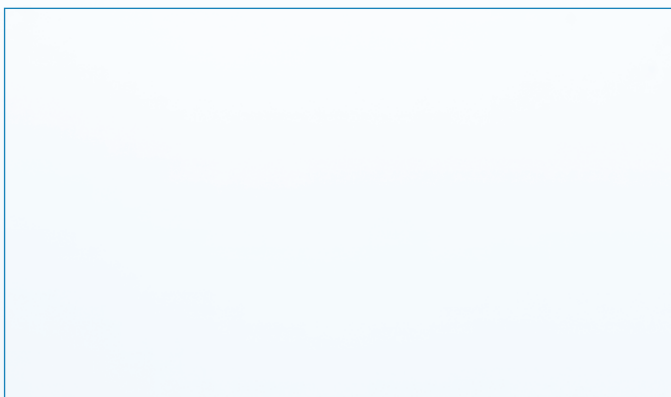
gérée par

Essor
Durable

En partenariat avec



Vous avez un besoin, un projet ?
... contactez-nous



QUALIPLUIE

PROFESSIONNEL
de l'eau de 
PLUIE

Marque collective déposée, **Qualipluie®**
a pour objet d'identifier et valoriser
le savoir-faire et les compétences
des installateurs de solutions et
de dispositifs de gestion de l'eau de pluie
sur votre parcelle.

#récupération #stockage
#infiltration #usages

www.qualipluie.fr

Professionnels

Acteurs

du développement durable

Les préoccupations environnementales actuelles nous conduisent à gérer notre consommation d'eau et à économiser la ressource.

Les installateurs artisans labellisés **Qualipluie®** constituent un réseau de professionnels compétents et formés pour proposer des solutions et installer des systèmes de récupération, de stockage, d'infiltration et de gestion des usages des eaux de pluie à la parcelle.

Chaque professionnel propose une solution adéquate

en fonction :
des caractéristiques de l'habitat,
des besoins en eau,
de la réglementation...

Pour les différents usages souhaités ou possibles,

en milieu rural ou urbain,
en présence d'assainissement
non collectif ou collectif.

En tenant compte des restrictions d'usage
qui se multiplient partout en France.

L'installateur Qualipluie® un professionnels à votre service

L'artisan s'engage à respecter le règlement de la marque collective.

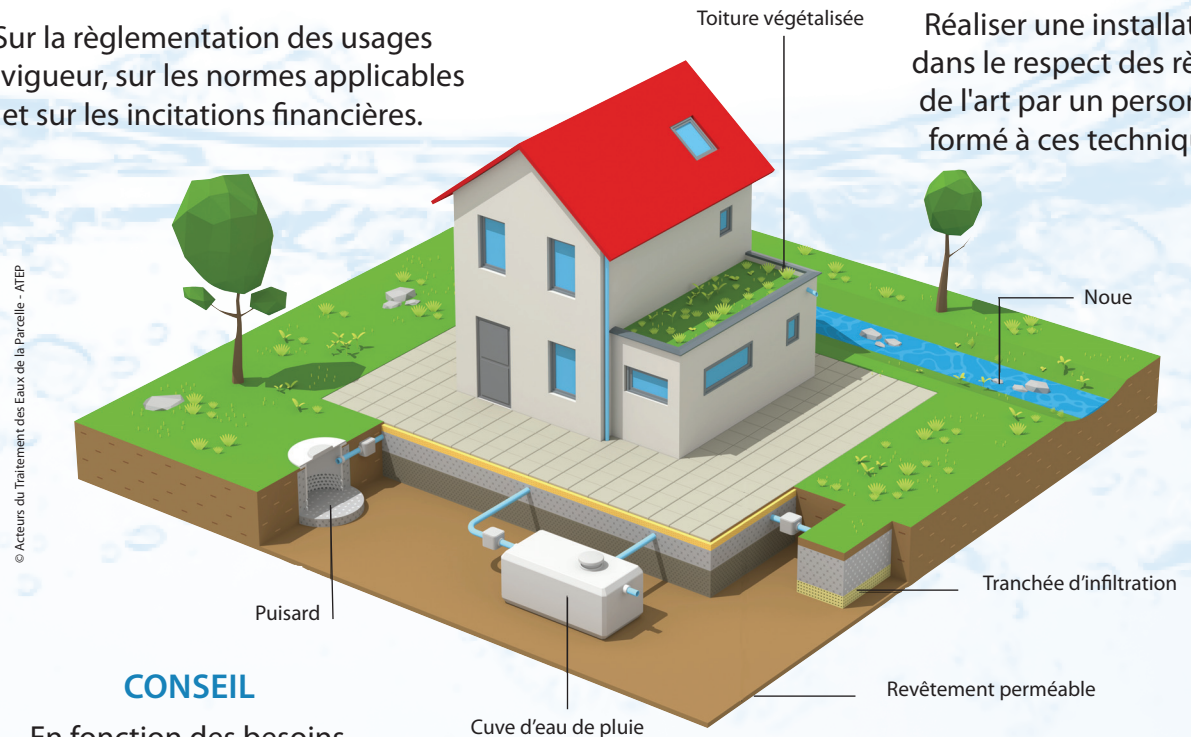
Ces engagements consistent à apporter conseil et soutien à chaque client durant l'étude, la réalisation puis l'entretien des ouvrages

INFORMATION

Sur la réglementation des usages en vigueur, sur les normes applicables et sur les incitations financières.

COMPÉTENCE

Réaliser une installation dans le respect des règles de l'art par un personnel formé à ces techniques



CONSEIL

En fonction des besoins, de l'installation existante et du contexte environnemental local

ASSISTANCE

Pour le suivi et l'entretien des installations

